

# Compte-rendu des Journées d'Echanges Techniques des animateurs Natura 2000 des Hautes-Alpes

13 novembre 2017 – Gap (Domaine de Charance)

10 janvier 2018 – Chorges (Mairie)

## Conventions d'animation

- **Sites du PNRQ** (45500 ha, 15 communes) :
  - 1 ETP avec 40 000 €/an. La base n'a pas évolué mais il n'y a pas eu de mobilisation de la direction du parc
  - La convention prend fin dans 2 mois et il manque 800€ pour du salaire et frais de déplacement qui seront pris sur les actions de communication non réalisées (crédits État seul)
  - Pour la nouvelle convention (une seule pour les 4 sites gérés par le PNRQ) : 1,3 ETP pour 3 ans :
    - Rémunération 180 000 € (pour 1,3 ETP, soit 46 150 € pour 1 ETP/an)
    - Prestations-Etudes 29 950 €
      - ✓ Communication – matériel pédagogique : 3 700 €
      - ✓ Livret MAEC : 500 €
      - ✓ Intervention conférence sorties : 3 000 €
      - ✓ Panneau Bois des Ayes : 2 000 €
      - ✓ Fiches observation lagopède : 800 €
      - ✓ Etude inventaire chiroptères : 14 500 €
      - ✓ Etude fonctionnalité forêt Praroussin : 5 250 €
    - Déplacements – repas – hébergement 4 000 €
    - Formation 1 000 €
- **Steppique-Fournel** (18500 ha, 26 communes) :
  - 0,9 ETP Steppique + 0,1 ETP Fournel
  - Fonctionnaire stagiaire. Titulaire au 1er fév 2018
  - Nouvelle convention au premier janvier 2018 :
    - Subvention du PNE à la CCGQ de 4 914 €/an pour l'animation du Fournel
    - Steppique = 144 270 € pour 3 ans + 1 500 € de formation + 8 880 € de frais de structure.
- **Céuze-Crigne-Manteyer** (7200 ha, 19 communes) :
  - Débutera le 1er avril 2018
  - 130 000 € sur 3 ans + 8 750 € de frais de structure pour 0,8 ETP
  - NB : il manque actuellement 18 000 € non reversés par la CCTB. L'enveloppe jusqu'à la fin de convention est à – 15 000 €. + ou – épongés par les 6 mois de latence sans animation sur le poste entre Annelise et Clémentine.
- **Emparis** (7500 ha, 1 commune) :
  - En CDI depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017– 50% 05 + 20 % 38 (depuis 1<sup>er</sup> janvier 2018, avant à 30%) + 20% mairie qui devient 30 % mairie au 1<sup>er</sup> janvier 2018

- Budget Natura 2000 Hautes-Alpes = 90 000 € sur 3 ans (budget qui est resté le même depuis 2010).
- Une seule convention Etat-Feader depuis le 1er mai 2017. Pas de frais de structure.

- **Dévoluy** (35000 ha, 14 communes) :

- Fin en avril 2018 → nouvelle convention au 1er mai 2018
- 150 000 € pour un 80 % :
  - Salaire-charges 135 000 €
  - Frais de déplacements 10 000 €
  - Prestations-Communication 5 000 €
  - + Frais de structure État seul 10 150 € (formation, tel, bureau, chauffage, imprimante,...)

En RCPA : directrice, président de structure, président de COPIL, 3 DDT, 1 DREAL. Passé en CDI au 1er juillet 2017, sans avoir 6 ans d'ancienneté au SMIGIBA, ingénieur principal, pas de titularisation souhaitée.

- **Buëch – Méouge** (3100 ha, 30 communes) :

- Débutera le 1er avril 2018
- 130 000 € sur 3 ans + 9 750 € de frais de structure pour 0,8 ETP

- **Clarée** (26000 ha, 5 communes) :

- CDD
- 0,8 ETP, début au 1er juillet 2016 sur du Feader/Etat
- 96000 € pour 3 ans (1300€ net pour un 0,8 ETP)
  - salaire : 92 802 €
  - frais de déplacement : 3 200 €
  - communication et autres : reste 20 000 € sur une enveloppe du DOCOB (matériel 2700€, formation 1300€, animations 16000€).
- pas de frais de structure car travail à la maison...

- **Piolit-Boscodon-Seymuit** (5500 ha, 8 communes) + **Animation départementale** :

- Animation sites (Etat/Feader) : 80 % - 130 000 € (effectif 70% + stagiaires et prestations)
- Animation départementale : 20% - 30 000 €
- 5000 € frais de structure Etat seul (en partie récupérés sur les anciennes conventions)

**Rappel** : TVA non prise en charge par le Feader. Pourra être récupérée par la structure sur les opérations d'investissement (panneaux...), mais pas pour le reste.

**SMIGIBA** : Délibération à la création du poste pour que le président puisse signer toute convention relative.

**Ordres de mission** : SMIGIBA : pas de limite spatiale, pas de limite horaire. Temps de travail annualisé (temps non complet). Agnès : sur le 05, pas de limite horaire.

## MAE

Pas de suivi particulier réalisé par les uns et les autres (MAE pas payées jusqu'à présent, difficile d'avoir des exigences sur la mise en œuvre des mesures...). Adeline a prévu du temps de travail en 2018. Eric attendait que les paiements se débloquent pour commencer les tournées.

Puisque les agriculteurs ont été payés il va être possible de faire des visites terrain et un bilan à mi-programmation. Donc il serait utile de booster la Chambre d'Agriculture et le CERPAM sur les dossiers où de grosses opérations étaient prévues → **solliciter un groupe de travail pour cet hiver ?**

**Dévoluy** : ~1 million d'euros dépensés sur 5 ans pour les MAEC localisées et ~2,5 Md'€ MAEC localisées + SHP02 (Alpage) pour 5 ans : chiffre parlant à présenter aux élus, aux agris. Utile de faire ce calcul pour d'autres « gros » sites à MAE, pour montrer le poids financier de Natura.

**Réouverture en alpage** : plan de gestion conciliant avec davantage de MAEC localisées pour permettre d'atteindre les montants permettant des actions de réouverture lourde. Mais rien n'a été fait jusque là : commencer les tournées de « contrôle » par ça.

**Sur le Queyras** :

- ça se passe plutôt bien sur la Réserve, relance des agriculteurs sur certains projets, mais pas toujours de réponse (Anne-Laure a fait 3 alpages où elle a croisé les éleveurs. Certains n'ont pas répondu au téléphone).
- livret du berger en projet (MAE, usages, enjeux...) envoyé par JB (en PJ) : co-rédaction d'un « carnet de bord » par bergers, éleveurs, présidents d'AFP et PNR Queyras. D'autres éléments devraient être ajoutés, des précisions sur les MAE, des informations sur la protection des troupeaux et la réglementation et gradation pour obtenir des tirs (il y a une attente à ce sujet !!!!)
- un bureau d'étude a travaillé sur l'état de conservation des habitats agro-pastoraux (10 000 € pour 5 alpages)

**Diagnostics tétras** : sur le PNRQ réalisés sur 1/3 des alpages et sur le PNE sur 1/2 des alpages (sur des sites de références déjà connus)

**Comment anticiper la future programmation MAE ?**

- relancer CERPAM, Chambre d'Agriculture & Etat : bilan programmation en cours et organisation de la prochaine programmation
- faire des propositions : alpages, parcours, prairies, couches SIG (qui devraient relever de l'open data...)
- retour sur les contrôles ASP : bilan des contrôles de proratisation...

## **Extensions de sites**

**PNE** : intégration des réserves naturelles périphériques en cœur de Parc, mais elles n'auront pas immédiatement de statut de ZPS (pas prévu pour l'instant)

**Céuse, Buëch et Gorges de la Méouge** : à l'occasion du dépôt d'une fiche projet pour compléter un bout de carto des habitats manquante, on apprend que la DREAL veut faire une extension de site car il n'y a pas assez de sites à Serratule : ajout de surfaces sans concertation → refus des animateurs de porter le projet. Et les chiro, l'azuré, le sonneur, le vertigo ?

L'extension des sites Natura 2000 est également prévu sur "le Buëch" et "Gorges de la Méouge", même si pour la Méouge, il n'y a pas forcément de Serratules à proximité. Le sujet a été abordé lors des COPILs de Céüse en novembre 2017 et de Manteyer le 5 décembre 2017. Côté Méouge, M. Cornand, président du COPIL, a consulté. Un Copil est prévu début février. Pour le Buëch, Mme DARINI reste pour le moment injoignable car souffrante... On

attend son retour pour refaire une information sur l'extension et prévoir également un prochain COPIL ne portant que sur l'extension du site Natura 2000.

Concertation prévue par la DREAL en 2018. A suivre...

NB : Depuis la réunion Mme DARINI a démissionné de ses fonctions de Présidente de COPIL Buëch.

## **EI N2000**

- **Loi Biodiversité** : amende (voire emprisonnement ferme) en cas d'absence d'EI. Voir la jurisprudence.  
Rencontre ARPE le 1/12/2017 : voir bilan de la journée (plus loin) et précisions utiles pour comprendre où le ministère souhaite positionner Natura 2000 dans l'organisation de la protection de la nature en France.
- **Coupes groupées en forêt privée** : Provence Forêt lance des opérations dans la région, sollicitation des propriétaires pour regroupement d'exploitations, en mutualisant les moyens sur plusieurs petites surfaces continues. A suivre car si il reste seulement 10% de recouvrement, on n'est pas dans le cadre d'un défrichement donc ce n'est pas encadré tant que l'on a moins de 4ha d'un seul tenant.
- **Escalade : cas des aménagements sauvages**  
Sur le Haut-Guil, équipement d'une voie sur la frontière il y a 1 an sans EI, dans la réserve. Réunion avec la sous-préfète/RN/Editeurs topo/CRS. Conclusion : pas de déséquipement possible, promotion à minima et balisage. Or il y a des espèces à enjeux présentes....  
Cas analogue sur Ceillac.  
Pas vraiment de solution trouvée jusqu'à présent du côté de la sensibilisation et de la concertation (travail conjoint DDT/N2000 avec les équipiers en 2014) et apparemment on n'a pas trop d'appui côté Pref par rapport aux obligations réglementaires...

## **Etudes – inventaires**

### **Suivis 2017 et programme de suivi et d'études 2018**

Voir tableau joint. A modifier et compléter le cas échéant !

### **Conventions AFB/SMIGIBA (voir en PJ) :**

Mise à disposition de temps de travail par les 2 structures pour compléter ou remettre à jour des inventaires sur les espèces annexes 2 en sites Natura 2000 : ça a très bien fonctionné et donné de super résultats, ne pas hésiter à solliciter l'AFB via le même genre de convention car ils ont qq jours dispos pour cela.

### **PATLY**

Réunion du Copil en septembre. Sollicitation des acteurs pour le nouveau plan : quelles sont les demandes du réseau ?

- prendre en compte les autres galliformes (cf barta : prédation par les rapaces, pas de problème avec le pâturage bovin, etc)
- faire des diagnostics d'habitat de repro pour les autres galliformes : il existe une ébauche de protocole pour le lago (voir PNRQ) mais à affiner (cf plantes nourriture)
- Galliformes/MAE : établir un calendrier des alpages à diagnostiquer, fixer des priorités en fonction des enjeux
- Réfléchir au financement des diags : Natura ? Etat ? Agrifaune

## Etudes intersites 2018

- Etude forêts anciennes sur les sites Natura 2000 05 (exceptés le Dévoluy et le Queyras, déjà faits). CCSP/ONF, stagiaire de master en 2018
- Etudes coléoptères saproxyliques sur Boscodon et Seymuit (2 ans Natura + 1 an ONF fonds propres)

## Autres études

Stagiaire sur les sols polygonaux du col du Noyer en 2018 (Paris Sorbonne, pas de financement SMIGIBA).

Si les études sont uniquement financées sur les conventions Etat/FEADER, la TVA n'étant pas prise en charge, certaines structures ne déposeront pas de dossier (SMIGIBA).

## **Participation des élus aux Copils**

Taux de participation des communes aux COPILs :

- **ZSC Queyras** : seules 2 communes maximum sont présentes pour respectivement 8 et 11 communes invitées dans les sites de JB. Moyen pour les encourager à venir ? Demander aux communes d'élire un représentant Natura 2000 et/ou environnement au sein du conseil municipal qui se doit à minima de s'excuser de son absence ? Oui, mais comment peut-on les en obliger ? Demander aux services de l'Etat (DDT) de bien vouloir envoyer un courrier aux communes concernées par Natura 2000 (2/3 dans les Hautes-Alpes) de leur intérêt à participer au COPIL ?
- **Durance** : taux de participation d'environ 10/15% également : une dizaine de participations sur les 80 communes membres. Petite amélioration depuis l'envoi de l'invitation par mail (un mail ça se transfère mieux !). Cette année, j'ai joint à l'invitation l'arrêté de désignation des membres du COPIL. Environ 100 personnes au COPIL 2016, 60 personnes cette année dont une petite vingtaine d'élus. C'est plus une réunion d'information en vulgarisant et synthétisant pas mal les très nombreuses actions. Au final pas beaucoup de débat (sauf sur la délimitation du Domaine public où les chasseurs ont gueulé). Je présente que du concret sans m'étendre sur l'administratif (convention, budgets...). J'ai la chance d'avoir beaucoup de matière en Durance !
- **Buëch** : technique pour augmenter sensiblement le taux de participation des maires : le harcèlement téléphonique ! Je demande dans mon mail d'invitation "d'indiquer sa présence pour des raisons d'organisation". Ensuite je coche ma liste d'élus qui répondent et 10 jours avant la date fatidique j'appelle toutes les mairies "silencieuses" pour dire que je n'ai pas eu de réponse et que j'ai besoin d'avoir un élu de leur commune à ma réunion. Les arrêtés de désignation de Copil stipule : "le maire de la commune X ou son représentant". Donc tant que j'ai pas un nom je rappelle... jusqu'à la veille du Copil. Cette technique a fait ses preuves lors de mon dernier COPIL sur le Buëch où j'avais tout juste 5 élus qui avait prévu de venir. J'ai doublé l'effectif en relançant par téléphone, pour 27 communes en tout sur ce site Natura 2000. Un courrier officiel de la DDT pour motiver les élus, ça peut être bien pour le côté officiel... Après il faut des sujets qui intéressent les élus... ou les fait réagir ! Je suis sûre que si je mets "extension du site Natura 2000" dans mon prochain ordre du jour de COPIL, ma salle sera trop petite pour faire rentrer toutes les personnes présentes (et pas contentes) !

- **Céuse** : de moins en moins de monde aux COPIL (4 communes sur les 18 au dernier) : lassitude vu le nombre de Copils... Harcèlement téléphonique également jusqu'à cocher toutes les mairies ! Pour le prochain COPIL pas trop de soucis étant donné que l'ordre du jour sera "extension du site"... Je pense moi aussi qu'ils font du tri : si les ordres du jour ne les intéressent pas ou ne les touchent pas, ils ne viennent pas. Pour les fois suivantes où les sujets abordés seraient moins porteurs de débats, je pensais demander à ce que les invitations du COPIL soient envoyées par la DDT. Ça pourrait motiver du monde à venir vu le caractère plus officiel mais je ne suis pas sûre que la DDT soit partante et je trouve dommage d'en arriver là ... Sur certaines de nos comcom des représentants Natura 2000 ont été désignés mais ils ne sont pas forcément plus présents.
- **Steppique** : dernier COPIL 20 personnes, parmi lesquels 3 élus, représentant 3 des 25 communes. Il y avait pourtant l'élection du nouveau président de copil en pré-copil juste avant, où on n'a eu que ces 3 mêmes élus pour voter. Dans les faits je vois beaucoup plus les élus dans d'autres types de réunion qu'en COPIL : comités de site des 3 ENS, comités de rivière, réunions sur les PLU, projet sur les parcours du Queyras, etc. Et les vraies discussions techniques / décisions se font dans ces réunions sur des thématiques plus précises et localisées : le COPIL est au final plus une réunion d'information/synthèse des actions qu'un outil de gouvernance. A la suite des élections municipales (printemps 2014), j'avais organisé des réunions d'information-échanges sur N2000, pour partie avec Anne sur les communes concernées par nos 2 sites. 5 réunions proposées en soirées, avec un contenu ciblé sur les communes de la réunion en question : 33 élus avaient répondu présents. Pour le dernier COPIL j'avais utilisé, en plus des mails aux secrétariats de mairie, les adresses que la trentaine d'élus m'avaient laissées en 2014. Pour la motivation j'avais prévu viennoiseries, jus de fruits et café... mais c'est plus pour l'incitation future ! Je me méfie de l'entrée « règlementaire » de la DDT et de la perception que les élus pourraient avoir d'un tel courrier... ?
- **Emparis** : Non représentatif car une seule commune donc participation des élus à 100% voire 300 % suivant combien ils sont... Coté Isère 2 élus sur 3 communes participent. Pour l'un comme l'autre des sites je fais un COPIL tous les 2 ans.

## Géonature – SIG - Cartographie

### Oruxmaps

Unités : mettre en UTM (distances en mètre)

Interface utilisateur :

- mettre le curseur en « toujours visible »
- tableau de bord : cocher coordonnées, altitude GPS, et décocher tout le reste

Openstreetmaps : privilégier ces fonds.

4Umaps et Opentopomap pour avoir les sentiers de rando, proche de la scan25.

Menu carte « créateur de carte » : prendre l'angle en haut à gauche puis l'angle en bas à droite puis choisir le niveau d'échelle (les niveaux vont de 0 à 18) et télécharger.

### Géonature

Objectif de GéoNature : faciliter la saisie de terrain et remplacer le carnet pour éviter que les données ne se perdent + consultation efficace d'une BD en ligne (notamment pour les EIN2000).

Tout est en place maintenant et fonctionne correctement. Il suffit de s'équiper d'un terminal de saisie (tablette, smartphone), d'installer les applis et de saisir de nouvelles données.

- « Flore prioritaire » : saisie terrain dans le cadre du protocole « Suivi territoire » du Réseau Flore Sentinelle. Attention, dans la BD en ligne n'apparaîtront que les infos de base (espèce/date/pointage/observateur). Il faudra prévoir une manip avec le CBNA pour intégrer les données de suivi récoltées via les applis dans la BD du réseau conservation.

Attention, une fois ces données intégrées à la base (après synchronisation), il n'y a plus moyen de les modifier ou de les enlever. Donc pour faire des essais, utilisez les autres applis mais pas celle-ci. Ne saisissez dans « Flore prioritaire » que de vrai relevés.

- « Recherche flore » : permet d'obtenir la liste des espèces observées dans un certain rayon autour d'un point (classement par proximité au point, il n'y aura pas moyen d'avoir un classement alphabétique)
- « Contact Faune », « contact Invertébrés », « Mortalité » : permettent de saisir différentes obs animales, suivant leur nature.

Lors de la synchronisation, les données basculent dans la BD et sont ensuite consultables voire modifiables (selon les droits de chacun). Inversement, les mises à jours des BD sont intégrées aux applis. Des extractions (tableur , shp) sont possibles (sélection géographique).

Une réunion DDT/DREAL/SILENE (CEN-PACA) est en projet afin de présenter notre BD et les applis et évoquer les difficultés récurrentes avec SILENE. Proposition : coupler cette réunion avec la réunion DDT/DREAL/Animateurs (proposition faite à Francine le 11/01 et acceptée ; NB : la date de réunion n'est toujours pas fixée).

**SIG** : aller sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) et sur [geodata.gouv.fr](http://geodata.gouv.fr) pour glaner des données. Nombreuses choses disponibles, il faut fouiller...

## Animations

### **Sorties avec accompagnateurs :**

#### **-Boscodon :**

8 sorties sur l'été à partir de la Fontaine de l'Ours avec regroupement préalable à l'abbaye. Rempli tout l'été, limité à 12-15 personnes. La sortie se fait quel que soit le nombre d'inscrits. Gratuit, 100% de touristes.

Projet de proposer des sorties thématiques plus spécialisées.

#### **-Piolit :**

2 sorties accompagnées

→ pour la fête de la Montagne

Tous les ans en juin. Jusqu'à présent bon succès, moins en 2017. Sortie de 2h30 - 3h sur le bas de l'alpage accompagnée par Olivier Eyraud. Gratuit.

→ Pour la fête de la randonnée : une des sorties proposées par le club de rando de Charges est ciblée sur la nature et accompagnée par Olivier Eyraud. Toujours un bon succès. Gratuit.

**Ces sorties sont greffées sur des événements déjà organisés** qui attirent beaucoup de monde, surtout des locaux.

#### **-Clarée :**

→ **formation commune** avec le PNRQ pour les accompagnateurs du Briançonnais sur une journée entière. Seuls ceux de Névache, Val des Prés et Cervières ont été invités, pour commencer en effectif modéré. 2 des 10 accompagnateurs présents sont intervenus

ensuite sur la Clarée. Matin : théorie en salle. Après-midi : terrain pour aller voir les actions faites sur le terrain.

→ 3 sorties demi-journée OT, 3 sorties journée hors OT. La communication marche beaucoup mieux via l'OT (2 des 3 journées ont été annulées) et le public préfère les demi-journées aux journées entières.

**Participation demandée** : 5 € pour les enfants, 7 € pour les adultes. Elle est réglée directement à l'AMM. L'AMM facture une demi-prestation à la mairie : 50 € la demi-journée. Accord pour que la sortie annulée ne soit pas facturée.

**Voir si possibilité d'intervention N2000 dans la formation initiale ou le recyclage de AMM (mais pb de centralisation de la formation dans l'Ain).**

**-Emparis :**

→ une sortie tous les mercredis en juillet-août, via une **subvention à l'OT via une participation au coût de la sortie de 100euros par sorties réalisées**. Ne sont payées que les sorties qui partent.

**Tarif « doux »** : 20€ adulte 10€ enfant 50€ famille (<http://www.guidelagrove.com/V2/wp-content/uploads/2011/12/natura20002017.pdf>)

→ les sorties gratuites pour la fête de la Montagne arrêtées faute de participants.

**-Méouge :**

Gratuit. Sorties à la demi-journée faites depuis des années, tous les mercredis matin de l'été. Touristes. Une petite participation serait à demander pour sélectionner un peu les gens (équipement, intérêt, etc.). Volonté (voire exigence...) locale très forte des élus (propriétaire de camping,...).

**-Céüse :**

Gratuit. Une balade par secteur du site idéalement mais compliqué du fait du relief. Sorties thématiques : demande spécifique sur les orchidées ; la sortie géologie qui a bien fonctionné.

**-Dévoluy :**

Tout est gratuit, tout passe par l'OT, tout est fait par des AMM auxquels Eric se joint parfois (souvent). 7-8 sur l'été. 120 € la demi-journée. L'OT du Dévoluy fonctionne très bien, prend les inscriptions et fait toute la com', dès les dimanches au pot d'accueil.

Thématiques variées : 2 en géologie, 1 sur l'utilisation des plantes.

**-Buëch :**

→ **Sorties nocturnes** : sur les 3 parties du Buëch. Gratuit. Touche à 99% des locaux. Sorties faites par Xavier Mordefroid qui prépare le parcours et complète avec les observations du moment. Accompagnement par Clémentine qui complète sur Natura 2000. Tout est dans le journal, sur l'OT, et Clémentine prend les réservations. Beaucoup de personnes refusées.

Contexte historique particulier : il y avait depuis 10 ans les « balades sous les étoiles » payées par les OT en grande partie, avec Copernic, avec soupe, etc.

**-PNRQ :**

→ JB a fait une sortie sur les bouquetins, AL sur le contrat bois sénescant. Sorties assez bien remplies.

→ Bois des Ayes : sorties hebdomadaires par AMM, succès variable.

→ interventions sur les suivis (aigles, bouquetins)



**Communication via le Dauphiné Libéré** : d'après Clémentine, le DL fonctionne bien. Il fait un livret des animations de l'été pour le département, diffusé aux locaux. Données à communiquer en AVRIL.

### **Labellisation ?**

- labellisation de la personne : choix du PNE.
- labellisation des sorties : choix du PNRQ.
- Logo N2000 : ok sur docs de com' concernant N2000, mais pas sur les vêtements.

Dans le Dévoluy, les AMM utilisent le logo, avec accord d'Eric parce qu'ils connaissent Natura 2000. Eric fournit des docs de base (A3 plastifié) pour faciliter la présentation du réseau Natura 2000.

### **Maraudage**

Sur Boscodon par un stagiaire de BTS GPN, avec les outils pédagogiques faits par Hugo, ancien stagiaire de Jean-Eric.

Présentation des milieux naturels qui permet d'amener quelques éléments sur N2000.

Supports (boîtes, poster,...) qui attirent les gens, qui parfois font la queue. A permis de contacter plus de 800 personnes en 2 mois à peine.

### **Soirées chiroptères**

→ Dévoluy : Eric en finance 2 (Vesper'Alpes et Geoécolink), l'OT en finance 2 (Raphaël). 1h de diaporama et 1h en extérieur.

→ Buëch : succès variable. A Aspres le 29 juin : trop tôt et pas assez touristique... A St Genis : pluie, 10 personnes. Idée **d'appuyer la politique globale d'extinction nocturne**, menée sur les 3 communes de la Méouge.

→ Fournel : nocturne du musée des mines tous mes mercredis de l'été, présentation du film « Une vie de grand rhinolophe » et échanges avec la salle suivis de la visite de la mine complétée par Emilie.

### **Public scolaire**

#### ***-PNRQ : fonctionne bien***

- écoles primaire d'Abriès sur les chouettes
- collège de Guillestre : dérangement hivernal de la faune, sortie sur les traces intervention pour le suivi bouquetin et le suivi des aires d'aigle
- spectacle sur les oiseaux, financé par Natura

***-Emparis*** : 4 classes (toutes!) avec Gaëtan et Ludivine

***-Steppique*** : 3 sorties avec Gaëtan : 3 jours financés, 2 classes par journée.

#### ***-Piolit*** :

→ Activités périscolaires avec le centre de loisir : 2 demi-journées par Raphaël sur les chiros

#### ***-Boscodon*** :

- 3 demi-journées avec Gaëtan Martinon, balade contée autour du Sabot de Vénus
- 3 demi-journées avec l'ONF autour de la découverte de la forêt

#### ***-Clarée*** :

- Val des prés sur les alpages : par Ludivine, de Chlorophylle, également bergère
- Névache sur la forêt avec Gaëtan Martinon :

- x Balade contée, approche sensorielle, très bien adaptée aux enfants... et des éléments sur Natura 2000 !
- x Jeu de rôle conçu et utilisé sur la Clarée, avec les CM1-CM2

**Difficulté pour les grands sites** (Dévoluy, Steppique,...) qui ne peuvent financer pour tous les groupes scolaires.

### **Jeu géant**

Déjà utilisé à la Fête de la science et pour la Raboutchou pendant Gap'en'cimes.

**Faire passer des indices de la nature pour compléter les outils à disposition !**

### **Conférences**

#### ***-Piolit :***

Dans le cadre d'un challenge amical de parapente, conférence par un agent du PNE (M. Bouche et D. Combrisson) sur les espèces concernées par le vol libre, puis échanges sur les pratiques avec la salle. 2 ans de suite, très bon succès, bons retours.

**-Dévoluy :** faites par Eric sur la biodiversité. Communication faite par l'OT. Essai 2018 : soirée à 20h à la demande d'une commune, avec communication relayée par les écoles.

### **Evénements nationaux**

**-Dévoluy : Journées européennes du patrimoine :** à Agnelles pour le brame du cerf, toujours complet.

**-PNRQ : Nuit de la Chouette** avec intervention de Michel Phisel à Villard, 5 personnes. 1 sortie et 1 film.

**-Fête de la nature (Manteyer et marais de Chorges) :** visite du marais avec Roger Garcin, tous les ans.

### **Animations inter-sites :**

→ Fête de la science : hors site, sollicitation de GSA tous les ans. Mise en commun du calendrier et meilleure répartition du travail à envisager.

→ Idem Foire Bio de Gap (ou d'Embrun le cas échéant), Fête des Accompagnateurs, etc...

### **Autre :**

**-Brézières :** rien, site sans gros attrait touristique.

**-Steppique :** interdiction de la DREAL de sous-traiter des animations.

## ***Réunion des présidents de COPIL***

A prévoir 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin.

Proposition de JB de faire ça à Cervières, où le maire a de bonnes relations avec N2000. N2000 et tourisme :

- Point sur les financements (DREAL/DDT)
- Bilan MAE : sortir des chiffres au niveau du département
- Bilan des contrats : Claudine... mais essayer de faire une synthèse de sa synthèse !
- Géonature avec démonstration sur le terrain
- Synthèse des animations avec nombre de participants

- Démarche de démocratie participative à créer : « qu'attendez-vous de Natura 2000 ? ». Objectif d'augmentation de l'implication des élus en COPIL. Jeu de rôles ?
- Sentier du marais, visite de terrain

**Faire tourner un tableau de synthèse MAE, Contrats, Animations...**

## **Formation RhoMeo**

Voir avec le SMADESEP si la formation correspond bien à nos attentes, si elle peut accueillir tous les chargés de mission N2000 intéressés sur la Région (05, 04, 06...) et si elle se fait effectivement cette année → Emilie.

La DREAL a prévu des financements spécifiques pour 2018. A programmer rapidement avec Pascal le cas échéant.

## **ARB (journée de début décembre)**

**AFB** : financée par l'Agence de l'Eau, financement en baisse de 30% et recentré sur l'eau.

**ARB** : Agence Régionale pour la Biodiversité. L'ARPE pressentie pour devenir ARB. C'est un concept mais il n'y a encore rien de concret. Ça ne doit pas être une simple déclinaison locale de l'AFB. Il y aurait l'AFB, mais aussi la Région, etc. Structurant et coordinateur de tout ce qui se passe dans la région sur la biodiversité, avec notamment la facilitation dans la recherche de financements. Coordination sans tutelle.

**PNR** : renforcement du syndicat mixte, statut pour 15 ans (au lieu de 12) avec adhésion de communes possible au fil de l'eau.

Le **SRCE** évolue par intégration dans le **SRADDET**.

**ECE** : Elément de Continuité Ecologique. Comprend les réservoirs et les corridors du SRCE, nouveau zonage PLU en complémentarité des emplacements réservés et des EBC.

**ERC** : plus d'attente sur la recherche des alternatives. La C devra prouver son efficacité et l'absence de perte nette d'habitat et d'espèce. Recherche importante de terrains où on pourrait augmenter de façon significative la biodiversité. GéoMCE.

**ORE** : Obligation Réelle Environnementale. Peut faire partie de la compensation.

**Zone prioritaire pour la biodiversité** : évolution de l'APPB avec moyens financiers.

Obligation de publication des **données d'études réglementaires** avant l'enquête publique. Via l'INPN avec compatibilité avec les SINP.

Définition des **cours d'eau** : alimenté par une source, écoulement pouvant ne pas être permanent, lit naturel. Les 3 éléments doivent être réunis... pas de statut pour les cours d'eaux canalisés en fossés agricoles.

**TFNB** : compensation à 100% uniquement si les pertes sont supérieures à 10% du budget de fonctionnement de la commune. En dessous, utilisation du coefficient de diminution défini par la loi de finance (22% en 2017 et 2018).